



**Bulletin proposé par la Commission Communication,
distribué par les membres du Conseil Municipal,
imprimé sur papier recyclable et en noir et blanc
par souci environnemental**

Edito

Bientôt un an que vous avez fait confiance à la nouvelle équipe municipale. Conscients de la responsabilité qui est la nôtre, nous déployons toute l'énergie indispensable pour mener au mieux la destinée de notre beau village.

Nos priorités immédiates sont axées sur les problèmes notamment liés aux travaux des écoles, de la station de lagunage, de la sécurité etc...

Les écoles :

L'été dernier nous devions réaliser des travaux de réfection de la couverture de l'école maternelle, prévus à la précédente mandature, comme cela avait déjà été fait auparavant à l'école élémentaire. Si tôt les travaux commencés, j'ai été alerté par le Bureau d'Etudes en charge du suivi et de l'entreprise qui s'inquiétaient de l'état de la charpente. Aussitôt j'ai missionné le bureau d'études pour qu'il diagnostique l'ensemble de la charpente et couverture. Le résultat, sans appel est catastrophique ; pour une mise en conformité, en raison des normes en vigueur qui ont évidemment évolué en quarante ans et des travaux supplémentaires que cette mise aux normes imposerait, le coût serait aux environs de 300 000 € H.T. pour l'école primaire (les mêmes causes produisant les mêmes effets, les travaux de l'école élémentaire, bien plus grande, auraient avoisinés les 400 000 € H.T). Si nous avons décidés d'engager ces travaux, nous aurions eu des écoles certes en conformité au niveau des structures, mais toujours pas au niveau de l'isolation, du confort, de l'acoustique etc...

Ainsi donc, après mûre réflexion, nous avons décidé de construire « en dur » un nouveau groupe scolaire qui satisfera les besoins actuels, sans compromettre l'avenir.

L'estimation de ce nouveau complexe serait de 1 750 000 € H.T. ; il devrait être réalisé (suivant l'attribution de diverses subventions en deux ou trois ans). Nous n'avons plus qu'à espérer maintenant que les banques nous suivent dans cette démarche... /.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Le 22 et le 29 mars 2015, vous êtes invité à vous présenter à votre bureau de vote au Foyer Rural pour participer aux élections du nouveau Conseil Départemental. Votre circonscription est celle du Val d'Ariège et votre vote désignera un binôme de 2 conseillers départementaux composé d'une femme et d'un homme. L'Ariège comptera 13 circonscriptions et 26 conseillers. Une pièce d'identité vous sera demandée au moment du vote ; merci de ne pas l'oublier.



Deuxième dossier sensible, la station de lagunage :

Construite il y a environ vingt-cinq ans, cette station, n'a jamais été entretenue. En effet, elle aurait dû être curée au moins trois fois depuis sa construction. De plus elle avait été conçue pour recevoir les effluents des verniollais avec une marge satisfaisante de 3000 équivalents habitants. Or depuis, la zone Delta Sud a vu le jour, et même si par ailleurs elle apporte des services pour notre collectivité, cet afflux supplémentaire non prévu doit être géré.

Outre que de temps en temps, par des manœuvres indelicates, notre station est perturbée, aujourd'hui nous sommes presque à saturation. Verniolle, déjà sous l'ancienne municipalité, est mise en demeure de mettre en conformité cette station ; à cet égard un Bureau d'Etudes spécialisé avait été diligenté. Les solutions proposées variaient de 400 000 à 1 500 000€ H.T. en fonction des solutions retenues (celle à 400 000 € n'ayant, d'après ce bureau d'études qu'une durée de vie de 5 environ, celle de 1 500 000 de 30 ans).

Devant cet état de fait, démunis et pressés par l'administration nous avons sollicité l'adhésion au S.M.D.E.A. (à qui Verniolle achète l'eau). Ce syndicat départemental a refusé notre entrée, prétextant le mauvais état de notre installation et l'endettement.

Après diverses séances de travail avec un nouveau Bureau d'Etudes, afin d'aborder des solutions moins onéreuses et bien adaptées à nos préoccupations, nous avons réuni les différents services administratifs. Ces derniers, convaincus de notre volonté de solutionner ce problème nous ont accordé un délai supplémentaire.

Les travaux engagés pour cette mise en conformité seront financés, par des subventions et par les recettes. Les prix de l'eau et de l'assainissement seront alignés à peu près à la moyenne de ceux pratiqués par le syndicat.

Le dernier point que je souhaiterais aborder (même si de nombreux dossiers dans les différentes commissions sont en préparation) **est celui de la sécurité.**

Nous allons dès les prochains jours commencer les terrassements de la future déviation du Chemin de Derrière le Château. En effet celui-ci, aujourd'hui débouche sur la départementale avec interdiction de tourner à gauche, ce qui n'est pas pratique, mais qui est dangereux si on enfreint cette interdiction.

Pour la sécurité de tous nous allons donc dévier cette route en la faisant passer entre le terrain de tennis et le terrain de boules dont une partie sera adaptée comme aire de stationnement de camping-cars.

Un cheminement piétonnier et cyclable y sera aménagé et rejoindra celui qui partira de la pharmacie vers la zone commerciale.

Avec les travaux des écoles de nouvelles places de stationnement seront aménagées à proximité de la cantine, il en sera de même à proximité des tennis afin de désengorger la place Adelin Moulis.

Enfin une réflexion est menée par la commission sécurité pour améliorer la rue de la Halte, celle de Mounic et tant d'autres...

Affaires à suivre

Numen MUÑOZ

LE COMITÉ DES FÊTES organise un repas « Pascal » le **dimanche 19 avril 2015 à 12 heures**. Le menu sera le suivant : Salade composée, Agneau Verniollais grillé accompagné de flageolets, oreillettes maison, salade de fruits.

Nous vous attendons nombreux pour partager un bon moment de convivialité.

Notre Association (**AADA Association Ariégeoise Défense Animale**) a son adresse sur **VERNIOLLE** au 20B, avenue de la Halte.

Nous avons une adresse mail : ass.ariegeoise.defense.animale@gmail.com et aussi un site internet pour consulter nos animaux qui sont en voie de placement : www.aada09.fr

Si des personnes sont intéressées pour être famille d'accueil pour nos animaux elle peuvent nous contacter à ces différentes adresses.

ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB DES AÎNES DE VERNIOLLE 18-01- 2015

L'assemblée générale du club des Aînés de Verniolle a eu lieu le dimanche 18 Janvier en présence de M. le Maire et de Mme Henriette Mandement 1° adjointe ayant en charge les différentes associations du village. Après avoir présenté des vœux de bonheur et de santé pour les adhérents du club, le président René Guinolas eut quelques mots pour rappeler les incidents meurtriers et intolérables que notre pays avait vécu en ce début du mois de Janvier. Ensuite le président lui-même présenta le rapport des activités de l'année 2014.

Le club comptait en 2014, 271 adhérents. Durant l'année 9 repas dansants ont ravi tous les participants ; 144 convives c'est une moyenne assistent à ces réjouissances.

3 Belotes à la journée avec repas ont été réalisées, ainsi que 6 lotos récréatifs.

En ce qui concerne les voyages 3 sorties ont vu le jour : Une sortie à la journée « Les Folies Berchères à Narbonne » précédée de la visite d'une miellerie vers Lézignan-Corbières. Une sortie de 3 jours en Camargue : Arles, Aigues-Mortes, les Saintes-Maries et journée dans une manade avec la ferrade d'un jeune taureau.

Une sortie d'une semaine en Bretagne dans un centre de vacances à Mur-de-Bretagne. Nombreuses visites : Brest, Josselin, Plougastel, Perros-Guirec, La Pointe du Raz, les 7 îles, St Malo et Le Mont St Michel.

Le bilan financier fut présenté par Christiane Depuille. Bilan excédentaire qui permet d'envisager l'avenir avec sérénité. Les 2 bilans furent votés à l'unanimité.

Prévisions pour 2015 : 9 repas dansants reconduits, ainsi que les belotes à la journée et les lotos.

Pour les sorties :

Une journée à Toulouse, le Capitole, St Sernin, les Jacobins et repas et spectacle au cabaret Le Vénus. En Juin 4 jours Escapade dans les Pyrénées : Cirque de Gavarnie, Pic du midi, Pau, Visite d'une cave le Jurançon, Cauterets dégustation de fromage et Lourdes.

Démission du Bureau. Madame Depuille après 10 ans au service du club comme trésorière décide de ne pas se représenter.

Pour la remercier le président avait préparé un poème qu'il a lu devant l'assemblée et ses collègues lui ont offert un séjour au Puy du Fou et une très belle Orchidée.

Les applaudissements fusent pour remercier Christiane pour son investissement.

Voici le nouveau bureau pour 2015 :

Présidents d'honneur : M. Numen Munoz Maire de Verniolle et Mme Henriette Mandement

Président : René Guinolas

Président adjoint : Yves Doumenc

Trésorier : Alain Bénazet

Trésorier adjoint : Gilbert Soula

Secrétaire : Alain Rimpault

Membres : Thérèse Doumenc, Anita Chinaud, René Chinaud, Jacqueline Vignoles, Pierre Vignoles, Francis Bonnans, Martine Sentenac, Maurice Couderc.

L'après-midi continue autour de la galette des rois.

Chacun ayant trouvé sa reine ou son roi les couples ravis évoluent au son de la musique dans un bal musette qu'ils affectionnent.

DEFENDRE HAUT ET FORT LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE

A la mi-janvier s'est tenue à l'école primaire de Verniolle une manifestation très citoyenne.

Mme Lesage, pour l'Inspection d'Académie, avait rejoint Numen Munoz notre Maire, entouré d'une partie du conseil municipal ; ils s'exprimaient devant l'ensemble des professeurs et des élèves de l'école pour annoncer l'installation de deux oriflammes : à l'extérieur de l'école, les drapeaux de la France et de l'Europe et le blason reprenant les valeurs de la République Française : **Liberté, Egalité, Fraternité** et à l'intérieur le texte de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Cette manifestation bienvenue dans cette époque troublée était l'occasion pour le Maire de rappeler l'attachement de la République à ses couleurs, à ses valeurs et les enfants interrogés l'ont bien compris. Il indiquait également leur rôle, actuel et futur, de citoyen de France et du monde ; la nécessité d'être conscient et combatif pour garder cette liberté chèrement acquise. Le nom de l'Ecole Hermina Puigsech-Munoz venait conforter la nécessité de résistance et de combat s'il en était besoin. S'il fallait apporter une conclusion à cet événement essentiel, c'est bien marteler que la laïcité, autre valeur de notre démocratie, doit être le rempart contre tous les débordements et l'Ecole le creuset de cette culture. H.Mandement



Je suis citoyen de Verniolle, j'adore mon village, mon département et mon pays; j'ai été horrifié et profondément blessé par les scènes de violence qui ont frappé notre pays en ce début d'année. Il me fallait évacuer l'immense malheur qui nous frappait et pour m'apaiser ma seule solution était d'écrire.

Dessinez !!

Avez-vous déjà regardé
Un enfant dessiner ?
Le monde semble tout à coup s'arrêter
Le rêve l'envahit,
Son imagination chemine, c'est le paradis ;
Et même si les premiers traits
Ne sont pas très affinés
Son visage traduit une certaine sérénité.
Ces jours derniers nous avons assisté
A des actes qui ont fait pleurer toute
l'humanité.
Une poignée d'excités se sont précipités
Pour assassiner sans pitié
Des dessinateurs renommés
Qui à travers leurs pamphlets
Ont toujours essayé dans un humour engagé
De nous avertir de ces probables cruautés.
Hier la France s'est levée
Debout elle a affirmé
Dans un élan de fraternité
Qu'elle se battrait en toute légalité
Pour défendre cette liberté
Que nos anciens ont gagnée
Au prix du sang qu'ils ont versé.
Petits Français soyez rassurés
L'ignominie, nous a tous rassemblés
Et grâce à cet élan de générosité
Vous pourrez continuer à dessiner
En toute tranquillité . . .
Et ainsi peut-être qu'un jour vous pourrez
Editer un journal illustré
Sans être inquiété
Preuve que notre liberté
Aura été sauvegardée.

Réné GUINOLAS

TENNIS VERNIOLLAIS

Les « petits as » Verniollais étaient bien présents !!!

Superbe journée pour l'école de tennis de Verniolle qui était de sortie le samedi 31 janvier 2015 à Tarbes pour le tournoi de tennis des « petits as », dont la réputation n'est plus à faire. Il s'agissait de la journée des demi-finales et le programme de la journée était donc de qualité, avec notamment une demi-finale garçon et une demi-finale fille très disputés ! Les meilleurs joueurs mondiaux de moins de 14 ans étaient présents et nos petits verniollais ont été émerveillés par la qualité du spectacle. A tel point qu'ils n'étaient pas les derniers après chaque match pour la traditionnelle séance d'autographe. Des posters bien remplis qui doivent déjà décorer les murs des maisons verniollaises, pour la plus grande joie des parents ! Un grand merci aux parents qui



avaient fait le déplacement. Mais aussi au tennis club de Pamiers qui nous avait pour l'occasion gentiment réservés des places dans leur bus, avec une mention particulière pour l'incontournable Philippe MARQUIER, tantôt appaméen, tantôt verniollais, à qui le tennis ariègeois doit beaucoup !

Le tennis club verniollais qui continue donc son petit bonhomme de chemin avec, pour les adultes, une équipe de tennis entreprise toujours invaincue et un championnat inter club qui débutera le 15 mars à Baziège, niveau 5 régional. De beaux matchs en perspective pour l'équipe du toujours fringant capitaine Stéphane Roch !!! Et pour ces dames reprises des entraînements du samedi matin dès le printemps, autour de notre prof maison Emmanuel !

Pour toute inscription au club : 06 07 15 42 65 ou RDV à l'épicerie Prunonosa au centre du village

L' Adirapp s'interroge

Au regard des hypothèses avancées au sein du comité syndical du syndicat mixte en charge de la gestion de l'aérodrome de Pamiers Les Pujols il semble bien que désormais les collectivités territoriales auront quasiment à elles seules 95 % des mandats. Cela leur confère une grande responsabilité. Ce peut-être l'occasion de redéfinir les missions de cet aérodrome et de les recentrer définitivement sur des missions de « service public » !

Mais comment imaginer qu'une telle évolution pourrait se faire sans une consultation massive des populations concernées. Sans une consultation des personnes « **réellement** » concernées. La nouvelle composition du syndicat mixte va inclure toutes les Communautés de communes du Scot vallée de l'Ariège, de Tarascon à

Saverdun, en passant par Vicdessos et même au-delà. Il y a pourtant une nette différence entre les populations survolées quotidiennement par les usagers de l'aérodrome et celles bien loin des pollutions sonores et chimiques générées.

La commune de Verniolle arrivera-t-elle à se faire entendre. Il n'est pas du tout sûr qu'elle soit chargée de représenter la Communauté du canton de Varilhes. On lui en avait pourtant fait la promesse ...

Heureusement l'Adirapp peut s'exprimer dans ce bulletin municipal. En ces temps où il est beaucoup question de liberté d'expression c'est une opportunité que nous saluons et que nous continuerons d'utiliser avec responsabilité.



L'Accueil de la Mairie, en plus de promouvoir de belles expositions, se met à la portée de tous les Verniollais. **Un comptoir à l'accessibilité aisée est maintenant à disposition de tous et modifie le regard sur cette salle conviviale.**

Si vous avez envie de participer par un article, un poème, un dessin, une réflexion à la prochaine parution –début juin- de la Feuille d'Aulne, vous pouvez nous faire part de vos messages à la seule condition que soient respectées les règles de laïcité et de tolérance.

LES EXPOSITIONS EN MAIRIE

Déjà trois expositions se sont suivies sur les cimaises de la salle d'accueil de la Mairie depuis le précédent numéro de la Feuille d'Aulne.

"Voyage" avec Patricia Couthon-Delord de décembre au début de l'année, de l'Art contemporain avec Daniel Despothuis en janvier, des photographies de Pygmées du Cameroun proposées par notre concitoyen Régis Dupuy en février et en mars ce seront les enfants de l'Alaë qui nous proposeront leurs propres regards et leurs talents photographiques et en avril Audrey Dedieu présentera une expo collage et œufs. N'hésitez pas à vous signaler si vous souhaitez également faire partager votre passion. H. Mandement



LES OUTILS D'INFORMATION EN TEMPS REEL

Si la Feuille d'Aulne ne paraît qu'une fois par trimestre, si vous n'avez pas l'occasion de vous rendre souvent en Mairie pour lire les panneaux d'information, vous pouvez néanmoins avoir en temps réel les dernières nouvelles en provenance de la municipalité et du tissu associatif.

Il vous suffit pour cela de vous connecter sur le site internet : qui va être relooké prochainement grâce à Yann Roggy, papa d'enfants de notre école communale, et par ailleurs stagiaire en formation à l'ISTHIA de Foix.



Site : <http://www.verniolle.fr>



La page Facebook que vous trouverez sur internet :

<http://www.facebook.com/mairiedeverniolle> reprend au quotidien les principales informations communiquées par la presse, par les associations et par la commission culture – jeunesse – communication. Déjà plus de 140 mentions 'j'aime'... Continuez H. Mandement

Fête de la MUSIQUE

20 JUIN

La Fête de la Musique se prépare : le **samedi 20 juin** après une conférence et un hommage à Claude Nougaro, tous les musiciens amateurs ou pro sont invités à se produire dans le Jardin de la Salle culturelle pour une soirée haute en notes. Signalez-vous à la Mairie. Une réunion de préparation sera bientôt programmée en direction des associations et des musiciens.

Vous pourrez bientôt découvrir le Pont Romain sous un nouveau jour...

Un parcours-santé sera bientôt créé avec des postes favorisant la pratique sportive, des bancs pour se reposer, un circuit balisé pour se détendre et à moyen terme, ce parcours évoluera pour permettre aux personnes à mobilité réduite de se promener et ensuite aux enfants de découvrir faune et flore par un éco-sentier. Une journée citoyenne de débroussaillage, de nivellement, de petits travaux champêtres sera programmée prochainement pour permettre aux bénévoles amoureux des rives de la Galage de s'investir dans cette réalisation. A très vite au Printemps



Le Concours des Villages fleuris connaît un regain d'intérêt. Vous aimez les fleurs et elles vous le rendent bien et vous disposez d'un jardin, d'une cour visible de la rue, d'un balcon, d'une maison, d'une ferme, d'un commerce que vous avez envie de faire connaître et de valoriser... Alors n'hésitez plus, inscrivez-vous en Mairie pour participer à la prochaine édition qui démarrera dès les beaux jours. Merci de contribuer ainsi à l'embellissement de notre village.



Course cycliste le lundi de Pâques. Une centaine de coureurs s'élanceront sur un circuit qui partira de Coussa et viendra tourner au rond point du Sabarthès. Entre omelette et détente, il fera bon encourager ces amoureux de la petite reine et ainsi renouer avec une tradition pas si lointaine...

Retrouvez-nous en temps réel sur la page facebook de Verniolle :

<http://www.facebook.com/mairiedeverniolle>

Pour la Commission Communication Henriette Mandement



dimanche 22 mars 2015
à 14h30



château de Fiches
(Verniolle)

le
PRINTEMPS
des
POÈTES

avec

les poètes de l'association ACALA
avec accompagnement musical

invitée Josyane Beaulieu, poète,
lauréate du Grand Prix 2007 de la SPAJ
accompagnée au violoncelle

entrée 3 €, adhérents gratuit
chateaufiches@gmail.com

06 70 07 35 83

Voilà déjà un trimestre de passé à l'ALAE.

Les ateliers musique, zumba, activités sportives, manuelles, culturelles ont été au rendez-vous.

Comme annoncé précédemment, les enfants et quelques résidents de l'EHPAD de Verniolle ont présenté un défilé de chapeaux « très beaux » et ont joué quelques sketches lors du goûter de Noël du CCAS. Petits et grands ont été ravis.

Nous avons également participé au marché de Noël qui fut un vrai succès et une agréable après midi.

Merci aux enfants pour leurs danses et leurs chants. Merci aussi à l'APE et à toutes les personnes qui ont permis le bon déroulement de cette manifestation.

Avant les vacances de décembre les enfants ont présenté à leurs parents un joli spectacle.

Nous sommes déjà au deuxième trimestre et les enfants en ce moment se consacrent à la préparation du Carnaval.

Petits et grands fabriquent des instruments de musique, la déco pour le char de Mr Carnaval et rédigent le jugement de celui-ci.

Le défilé de Carnaval aura lieu le **VENDREDI 20 MARS à 17 H** devant l'école maternelle.

Nous passerons dans les rues de verniolle, à la maison de retraite où les enfants présenteront deux danses, ensuite le jugement de MR carnaval sur le stade derrière le restaurant scolaire.

Les enfants invitent toute la population à se joindre à eux pour ce moment festif.

A partir de 18h30 une auberge espagnole sera ouverte à tous (chacun emmène ce qu'il veut) pour terminer cette soirée dans la joie et la bonne humeur.

Le 7 juin aura lieu la brocante des enfants en partenariat avec le comité des fêtes.

Nous vous en dirons plus ultérieurement.

Rendez-vous au prochain numéro.

Danièle Lacoste

L'équipe technique : toujours au rendez-vous lorsque nous en avons besoin ; nos employés municipaux veillent à notre sécurité, à notre confort avec professionnalisme et dévouement. Merci à tous et facilitons leur la tâche par notre citoyenneté.



L'équipe presque au complet vous les avez reconnus ! (il manque Hubert sur la photo...)

MÉDIATHÈQUE DE VERNIOLLE

Un service à la disposition de tous les habitants.

Vous voulez lire, écouter de la musique, regarder des films. Inscrivez-vous et vous aurez accès aux 35000 documents disponibles sur le réseau des médiathèques du canton.

Des films en VOD

Depuis septembre, vous avez accès à un service numérique en ligne - Médiathèque numérique- Des centaines de films, séries, documentaires et spectacles à découvrir.

Pour en savoir plus rendez-vous à la médiathèque ou consultez le portail de la médiathèque.

Carnet pratique

Horaires d'ouverture au public

Mercredi 9h-12h 14h-18h

Vendredi 15h-19h

Samedi 14h-18h

Inscription :

Inscription gratuite jusqu'à 18ans

5€ par adulte

Carte valable sur tout le réseau intercommunal

Prêt de livres et de revues, CD et DVD

Accès à Internet-

4 Film en VOD / mois (carte adulte uniquement)

En savoir plus : <http://mediatheque.canton-varilhes.fr/> Tél : 05 61 69 48 87

Les animations à venir :

Racontou :

Des histoires racontées aux enfants par Colette, bénévole de l'association *Lire et faire lire*

Le second mercredi du mois à 16h30

11 mars *Histoires des mots, sur le bout des mots*

8 avril *Allez crocos- Histoires de crocodiles*

13 mai *A l'abordage*

10 juin *Bientôt les vacances*

En mars, le Printemps des poètes.

Appel à poèmes

Participez à l'insurrection poétique !

Remettez vos poèmes jusqu'au 11 mars 2015 dans votre médiathèque.

La LOF compagnie les mettra en scène le samedi 28 mars 2015 lors d'un café-poésie à la Médiathèque de Varilhes.

Contact ; médiathèque de Varilhes

tel : 05.61.69.40.06

mail : mediathequedevarilhes@orange.fr

**MEDIATHEQUE
NUMERIQUE**
www.mediatheque-numerique.com

UN SERVICE PROPOSÉ PAR
univers|ciné ET arte
vod



*le
PRINTEMPS
des
POETES*

THEATRE à VERNIOLLE

SAMEDI 7 MARS

à 21h00

La troupe LEZ ARTI'SHOW vous présente

LE SQUAT

Une comédie
de Jean-Marie Chevret

SALLE DES FETES

Entrée : 6 € - tél.: 06 68 35 53 94

Le Squat

Pour cette comédie nominée aux Molières, Jean-Marie CHEVRET a été le premier auteur à recevoir le prix de la Solidarité Culturelle et Artistique des Nations-Unies.

Résumé de la pièce :

De nos jours, dans le 16ème arrondissement de Paris, un appartement bourgeois est squatté depuis peu par un jeune couple marginal, Samir et Natacha. Personne ne s'est aperçu de leur présence dans l'appartement inoccupé puisqu'ils vivent dans la chambre de bonne, grâce à la complicité de Manuel, le fils de la concierge, Theresa Da Silva. Ils se croient tranquilles jusqu'au mois de mai. Mais les propriétaires, les sœurs Figeac, Jeanne et Maryvonne, débarquent sans crier gare et les découvrent. L'intervention de Jeanne débouche sur une cohabitation forcée, fixée initialement à deux semaines.

Comment ces deux mondes vont-ils se supporter ? Sur le ton de l'humour et de la dérision, cette pièce fait émerger une vraie réflexion sur des questions de société telles que le racisme ordinaire, le rapport à l'autre, les différences sociales et générationnelles.

ASSOCIATION LA RANDONNEE DES ARTISTES

Dans le cadre de sa manifestation artistique annuelle qui aura lieu cette année au **Château de Fiche**, l'association « *La Randonnée des Artistes* » organise un stage d'aquarelle/ dessin qui aura lieu les **2, 3 et 4 Juillet 2015**

Ce stage sera animé par l'aquarelliste Claudine SOUQUES de Portet /Garonne

Voici le contenu du stage :

jeudi 2 Juillet et vendredi 3 Juillet : journées aquarelle dans la technique du mouillé ; thèmes à définir : portrait, paysage...

Horaires : de 10h à 12h30 et 14h à 16h30.

samedi 4 juillet matin de 10h à 13h :

initiation dessin « cerveau droit » : *éveiller le regard au langage des formes pour apprendre à voir, à exercer sa créativité, à libérer son geste en parcourant des chemins aussi surprenants qu'enrichissants.*

Tarif : 50 € la journée et 30 € le samedi, à partir de 7 personnes

Il est possible de s'inscrire à une ou deux journées seulement.

Si ces journées vous intéressent , veuillez nous en informer le plus rapidement possible.

Pour tout renseignement complémentaire, n' hésitez pas à appeler : 05 61 69 57 15

ou nous écrire : larandodesartistes@gmail.com

Le programme complet de notre manifestation au Château de Fiches paraîtra dans le prochain No de La Feuille d'Aulne

REV : 4 ANS DEJA

Qui aurait cru il y a 4 ans, que Réflexions, Echanges à Verniolle, la petite université populaire ferait tant parler d'elle. Et pourtant grâce à ces conférences aussi éclectiques qu'enrichissantes, grâce à ces conférenciers autant érudits que passionnés, grâce à ces événementiels toujours gratuits, grâce à ses bénévoles dévoués et à ses valeurs indéfectibles, REV poursuit son chemin et tisse sa toile au-delà des limites du village et du canton pour des échanges de savoirs, pour des partages culturels qui ne laissent personne indifférents.

Alors venez rejoindre le rang des Reveurs d'un soir ou plus : les prochaines dates proposées vous permettront le mercredi 25 mars de mieux comprendre l'économie ; le mercredi 22 avril de découvrir la toponymie de Verniolle et le samedi 20 juin de faire la fête de la musique autour d'un hommage à Claude Nougaro.

Vous pouvez trouver des infos sur le site internet de l'association <http://sites.google.com/site/revverniolle>, sur sa page facebook <http://facebook.com/revverniolle> ou la contacter par messagerie revverniolle09@gmail.com

Au plaisir d'un échange prochain ; pour le bureau, la secrétaire H. Mandement

UNIVERSITÉ
POPULAIRE



Jean Jaurès
Une pensée en action

RING CLUB DE VERNIOLLE



Au championnat Midi Pyrénées amateur; nous avons eu quelques champions:

DROMAS Lucas qualifié aux championnat de France à BERK du 28/02 au 1er mars

BARTOLO Yamin qualifié au championnat de France à Houlain (Pas de Calais) du 04 au 6 avril

GERARD Cécile championne Midi Pyrénées

BERRMOUN Hicham élimé en 1/8 du CFA

GOUVEIA Damien élimé en 1/8 du CFA

Voici pour les amateurs : le championnat de boxe éducative commence le 21 mars à Auterive.

Sportivement

M.Berrmoun



ECOLES : Suite au décret du 03 novembre 2014, l'accueil de loisirs le mercredi après-midi entre dans le périmètre du périscolaire.

La carte de compétence périscolaire relevant des communes, il appartiendra donc à la Mairie de Verniolle à compter de la rentrée scolaire 2015, d'organiser l'accueil des enfants le mercredi après-midi à l'ALAE.

La Mairie et l'équipe des animatrices et animateurs de l'ALAE travaillent conjointement à une mise en place et organisation optimum afin que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions.

Nous vous communiquerons très prochainement l'organisation et les modalités mises en place autour de ce nouveau service.

Nathalie AUTHIE (adjointe aux écoles)



L'amicale des Sociétés vous donne rendez-vous le
Dimanche 31 mai 2015

pour une animation «**Tout autour du jardin**».

Une journée printanière où fleurs, jardins et Dame Nature seront à l'honneur!

Au programme : vide cabanon, troc plantes, graines et semis...

Alors..... à vos plants...Prêt.....Partez !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

En partenariat avec l'Amicale, le Château de Fiches ouvrira ses portes aux Verniollais qui pourront découvrir cette fabuleuse demeure et les merveilles qu'elle renferme..

Le bureau de l'Amicale des Sociétés

AGENDA DE LA FEUILLE D'AULNE

SAMEDI 7 MARS	21 h 00 THEATRE A VERNIOLLE—LE SQUAT
DIMANCHE 22 MARS	1 ^{er} tour des Elections départementales
DIMANCHE 22 MARS	FICHES : à 14h30 :printemps des poètes avec l'association ACALA et Josyane Beaulieu (lectures et musiques)
MERCREDI 25 MARS	REV « Qu'est-ce que l'économie » avec Patrick Mignard
DIMANCHE 29 MARS	2 ^{ème} tour des Elections départementales
DIMANCHE 6 AVRIL	Course cycliste Coussa Verniolle
SAMEDI 11 AVRIL	FICHES : à 21h : Bal traditionnel avec le trio " FREE SONS"
MERCREDI 22 AVRIL	REV Verniolle, village occitan : toponymie locale avec Daniel Pédoussat
SAMEDI 24 AVRIL 14 H À 18H DIMANCHE 25 AVRIL 11H À 18H	FICHES : Week end des artisans d'art au château
DIMANCHE 17 MAI	FICHES à 17 h : Théâtre avec le club des aînés de Pamiers
DIMANCHE 31 MAI	FICHES : journées portes ouvertes pour les verniollais (visites gratuites, exposition de quelques planches de l'herbier du château)
SAMEDI 6 JUIN	FICHES : à 21 h : concert avec le duo " TAQUILE" , musiques des Andes
SAMEDI 20 JUIN	: REV Avec et autour de Claude Nougaro et Fête de la musique des associations



COMMUNIQUE DE LA GENDARMERIE

"la sécurité est l'affaire de tous"

1 - Sécurisez vos accès

Dans plus de 50% des cas, les malfaiteurs ont forcé la porte d'entrée, les fenêtres étant fracturées dans 20% des cas. Assurez-vous que vos serrures sont fiables. Pour compliquer la tâche des voleurs, optez pour une serrure multipoints, certifiée A2P. Renforcez votre porte et vos fenêtres. L'objectif de ces moyens est de ralentir le travail du voleur, de le rendre suffisamment compliqué et bruyant pour qu'il attire l'attention.

2 - Équipez-vous d'une alarme

Faire fuir le cambrioleur qui craint d'être découvert par un voisin est l'objectif. Plusieurs types de dispositifs peuvent être installés pour détecter les mouvements, les bris de vitre ou l'ouverture d'une porte. Plutôt que de déclencher une simple sirène, certains dispositifs permettent d'alerter immédiatement une entreprise de sécurité susceptible d'appeler la gendarmerie, mais aussi de déclencher un rideau de fumée ou de prendre en photo, l'intrus.

Des détecteurs de présence peuvent aussi être installés à l'extérieur d'une maison. Ces dispositifs déclenchent des éclairages que n'apprécient jamais les voleurs.

3 - Dissimulez votre absence

Faites croire que votre logement est occupé. La plupart des cambriolages se déroulent en l'absence des occupants, en journée et pas forcément quand vous partez en vacances. Pensez à vos voisins pour ouvrir les volets ou relever la boîte aux lettres. Simulez votre présence avec des équipements comme les postes radios ou les téléviseurs (systèmes de mise en route programmée). Allumés pendant quelques heures dans la journée, ces dispositifs donnent l'illusion d'une habitation occupée.

4 - Prévenez la gendarmerie

Avec l'opération "Tranquillité Vacances" et une simple inscription auprès de votre brigade, votre logement est susceptible d'être inspecté pendant votre absence, à n'importe quel moment du jour ou de la nuit par une patrouille, pendant votre absence.

5 - Restez discrets

Sur les réseaux sociaux, ne clairotez pas que vous partez en vacances.

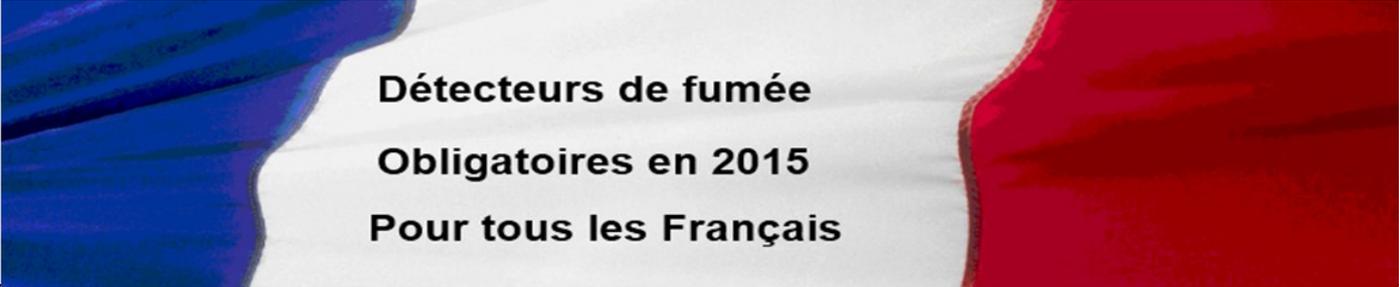
N'informez pas des inconnus de votre absence. La remarque paraît évidente mais il est fréquent de mettre au courant de son absence, un artisan ou une entreprise de gardiennage d'animaux, etc.

6 - Protégez vos objets de valeur

Cachez intelligemment vos bijoux. Si vous n'avez pas réussi à empêcher un voleur de pénétrer chez vous, empêchez-le de repartir avec vos objets les plus précieux. Les bijoux et l'argent liquide sont statistiquement les biens les plus recherchés. Pensez avant tout aux endroits qui nécessiteront une fouille trop minutieuse. Pensez au fait, que c'est toujours dans la salle de bains ou dans la chambre des parents que l'on trouve les bijoux ou encore que les clés des véhicules sont toujours à l'entrée de l'habitation...

Pensez également à prendre en photo de près, les objets de valeur et à noter tous les numéros de série. Cela permet de les inscrire sur un fichier national.

La gendarmerie patrouille de jour comme de nuit mais de manière aléatoire. Elle ne peut être mathématiquement partout en même temps. Par contre, vous pouvez l'aider en signalant de jour comme de nuit en composant le 17, les personnes et les véhicules suspects (marque et numéro d'immatriculation).



Détecteurs de fumée Obligatoires en 2015 Pour tous les Français

À partir du 8 mars 2015, les logements français devront être équipés d'au moins un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF). Attention aux normes et aux arnaques quand vous le choisirez.

Locataire ou propriétaire : qui doit le payer ?

Première chose importante, les locataires ne doivent pas acheter de détecteur. C'est à leur propriétaire de leur en fournir un (ou de rembourser l'achat).

Quelles normes doit-il respecter ?

Le détecteur doit porter le marquage CE et la norme NF EN 14 604. Ces deux aspects sont incontournables pour acheter un produit fiable. Des détecteurs ne possédant pas la norme NF EN 14604 peuvent encore être trouvés dans le commerce. De même, le marquage CE n'est pas une garantie, étant souvent copié sans forcément correspondre aux exigences européennes. Sur certains produits, CE est écrit différemment et correspond en fait à China Export.

Combien faut-il en installer ?

Les logements doivent être équipés d'au moins un détecteur de fumée. Il est recommandé d'en placer un par étage lorsque cela est nécessaire. En aucun cas, il n'est nécessaire d'en mettre un dans chaque pièce. De même, il faut éviter les pièces avec une source de vapeur, chaudière ou cheminée. L'idéal reste dans le couloir menant aux chambres. Le détecteur doit être placé sur le point le plus haut, jamais au niveau du sol.

Que risque-t-on en cas d'absence de détecteur de fumée ?

À vrai dire, pas grand-chose pour le moment. La loi ne prévoit aucune sanction. Les occupants du logement doivent déclarer auprès de leur assureur qu'ils ont installé un détecteur. Cependant, [selon le site Service-public.fr](http://www.service-public.fr), "les compagnies d'assurance ne pourront d'ailleurs pas se prévaloir du défaut d'installation du détecteur pour s'exonérer de leur obligation d'indemniser les dommages causés par un incendie dans les logements". Dans le meilleur des cas, l'installation d'un détecteur de fumée permet de négocier éventuellement une remise sur son assurance incendie. N'hésitez pas à la demander à votre assureur lorsque vous l'informerez de l'installation du dispositif. Rien n'indique que la loi n'évoluera pas prochainement. Au final, un bon détecteur de fumée est vendu entre 15 et 20 euros et reste un investissement toujours utile pour prévenir tout incendie.

Que faire en cas de démarchage à domicile ?

Aucune personne n'est accréditée par le Gouvernement comme installateur ou vendeur officiel. Méfiez-vous des démarcheurs à domicile qui peuvent utiliser la fibre paranoïaque pour pousser à la consommation : installation d'un détecteur par pièce, mise en place d'un abonnement ou d'un contrat d'entretien, ce qui est inutile, vente d'un produit classique à un prix trop élevé, voire repérage du domicile.

Quel détecteur acheter ?

La réponse reste d'acheter un détecteur respectant les normes. L'[association UFC-Que Choisir](http://www.ufc-quechoisir.org) vient une nouvelle fois d'attirer l'attention sur des détecteurs de fumée "non conformes" et demande le retrait du marché de six modèles.

Dans l'absolu, un détecteur avec le marquage de la norme NF EN 14 604 et une autonomie sur pile de cinq ans est un bon compromis.